



## SYNDICAT CGT DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS TERRITORIAUX DE LA MAIRIE DE LONGWY ET DU CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES

Longwy, le 14 décembre 2024

### DES FAITS GRAVES : le 19/12 MOBILISONS-NOUS POUR LA PROTECTION DES AGENT-ES

Notre collectivité est aujourd'hui confrontée à une situation d'une gravité sans précédent. Plusieurs drames humains et manquements à l'obligation de protéger les agents ont été constatés :

- **Un suicide d'une représentante du personnel**, reconnu imputable au service, laissant deux enfants privés de leur maman.
- **Une tentative de défenestration**, également reconnue imputable au service.
- **Des faits présumés de violences sexuelles et sexistes**, qui restent encore insuffisamment traités.

La situation d'un ancien directeur qui aurait agressé certaines de nos collègues est un scandale. Où était notre employeur pour protéger ses agents ? Pire encore, des éléments portés à notre connaissance relèvent potentiellement de délits graves au sens de la loi Schiappa. Nous apportons tout notre soutien à nos collègues victimes dans cette épreuve. Nous demandons à l'autorité territoriale d'effectuer un signalement au titre de l'article 40 du CPP pour dénoncer des faits susceptibles d'être délictueux.

Ces événements tragiques soulignent des lacunes graves dans la prévention des risques et la protection des agents.

### NOS REVENDICATIONS : POUR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SÛR ET RESPECTUEUX

1. **Lutter contre les violences sexuelles et sexistes :**  
Il est impératif de mettre en œuvre des actions concrètes pour prévenir ces comportements et protéger les agents.
2. **Prévenir les risques psychosociaux et les situations de danger grave et imminent :**  
Un véritable plan de prévention des risques doit être établi pour garantir la santé physique et mentale des agents.
3. **Assumer pleinement les responsabilités de l'employeur :**  
Nous demandons à notre employeur actuel de prendre toutes les mesures nécessaires pour respecter ses obligations légales et protéger les agents, en tenant compte des drames passés pour éviter qu'ils ne se reproduisent. Le problème n'est pas le maire actuel, Vincent HAMEN, mais réside dans les agissements de **l'ancien maire**, aujourd'hui conseiller municipal, et de **certaines élus de sa majorité passée**, qui continuent d'entretenir un **climat toxique** au sein de notre collectivité.

### LE RAPPORT DE L'INSPECTION DU TRAVAIL CONFIRME NOS ALERTES

Dans un rapport daté du **9 décembre 2024**, l'Inspection du travail met en lumière de **nombreux manquements** qui caractérisent des **infractions graves** aux obligations légales.

Parmi ces carences :

- L'absence d'un **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)**.
- Un **défauc de prévention des risques psychosociaux**, alors même que des signaux clairs avaient été remontés.
- Une **absence de suivi et de mesures de protection** pour des agents en détresse.

Ces manquements, qui relèvent de la responsabilité de l'ancienne gouvernance, ont conduit à des situations dramatiques dont pour certains les juridictions compétentes sont saisies.

## UNE MOBILISATION POUR AGIR ET ÉVITER UN DRAME SUPPLÉMENTAIRE

Nous refusons que notre collectivité devienne un nouveau "**France Télécom**", tragiquement marquée par une vague de suicides. **Il est temps de réagir**, pour garantir un environnement de travail sûr, respectueux et digne pour tous les agents.

Nous saluons le **courage des agents** et collègues qui osent dénoncer les faits, ainsi que la **solidarité exemplaire** des équipes mobilisées pour préserver l'intérêt général.

### NOS ACTIONS LE 19 DÉCEMBRE 2024 :

#### **Rassemblement :**

Dès **11h30**, retrouvons-nous sur le **parvis de l'Hôtel de Ville de Longwy-Bas** pour faire entendre nos revendications. **Un préavis de grève couvre l'ensemble des agents de la mairie de Longwy.**

#### **Conseil municipal :**

Une délégation des représentants du personnel sera présente pour demander un **temps d'expression avant le début du Conseil Municipal du 19/12 à 18h30**, afin de témoigner des souffrances vécues par les agents.

#### **Un engagement collectif :**

Il est impératif de rappeler à notre employeur ses obligations légales et morales : agir pour prévenir les drames, protéger les agents, et garantir un service public exemplaire.

## MONSIEUR LE MAIRE, L'HISTOIRE VOUS REGARDE !

Vous avez la possibilité d'agir pour mettre fin à cette escalade dramatique.

### TOUS MOBILISÉS LE 19 DÉCEMBRE !

Pour défendre nos droits, notre santé et notre dignité au travail.

